

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le vingt-cinquième (25^e) jour de juin 2025 à 16 h 20 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants : Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Madame Hélène Gilbert et Monsieur Luc Gervais.

Absente, absent : Madame Véronique Doucet, conseillère et Monsieur Yvan Bordeleau, conseiller.

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Assiste également à la séance : Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière.

Il est constaté que les avis ont été envoyés à tous les membres du conseil.

02 Adoption de l'ordre du jour

2025-06-101

Proposé par : Mme Helene Gilbert
Et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du règlement n°299-2025 décrétant des dépenses en immobilisations pour l'acquisition d'immeubles
- 04 Adoption du règlement n°299A-2025 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie
- 05 Fauchage des abords de routes
- 06 Brigadière scolaire, travaux d'entretien paysagers pendant l'été
- 07 Appui au projet QADA en faveur des aînés et des clubs FADOQ
- 08 Sollicitation d'achat de calendriers historiques 2026
- 09 Questions
- 10 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

03 Adoption du règlement n°299-2025 décrétant des dépenses en immobilisations pour l'acquisition d'immeubles

2025-06-102

ATTENDU QUE la Municipalité de Hérouxville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec et ainsi adopter un règlement d'emprunt de type parapluie;

ATTENDU QUE des dépenses en immobilisations pour la création d'une réserve foncière sont nécessaires;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 juin 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par : M. Luc Gervais

Et il est résolu :

D'adopter le règlement n°299-2025 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 150 000 \$.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

2025-06-103

04 Adoption du règlement n°299A-2025 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de Hérouxville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec et ainsi adopter un règlement d'emprunt de type parapluie;

ATTENDU QUE des dépenses en immobilisations pour la réalisation de travaux de voiries sont nécessaires;

ATTENDU QUE selon l'article 1061 aliéna 4 du Code municipal du Québec, un règlement d'emprunt dont l'objet est la réalisation de travaux de voirie n'est soumis qu'à l'approbation du ministre;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 juin 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'adopter le règlement n°299A-2025 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

05 Fauchage des abords de routes

2025-06-104

Proposé par : Mme Diane Jacob

Et il est résolu de demander à « Les Entreprises Aljo Lebel inc. », le fauchage des abords des routes de la municipalité pour la fin juillet 2025.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

06 Brigadière scolaire, travaux d'entretien paysagers pendant l'été

Comme il n'y a pas eu de budget affecté à ce poste, les employés municipaux continueront l'entretien comme à l'été 2024.

07 Appui au projet QADA en faveur des aînés et des clubs FADOQ

2025-06-105

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Hérouxville souhaite exprimer son appui officiel au projet déposé dans le cadre de la démarche Québec ami des aînés (QADA), ayant pour objectif de renforcer la participation sociale et citoyenne des aînés et de soutenir activement les clubs FADOQ de notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE ces clubs sont des piliers de la vie communautaire et qu'ils permettent aux aînés de tisser des liens sociaux, de rester actifs, et de contribuer à la vitalité locale;

CONSIDÉRANT QUE les tâches administratives qui leur sont imposées mettent en péril leur mission;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'une ressource de soutien permettrait d'assurer la continuité de leurs actions et d'en favoriser la diversification;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans la volonté de notre municipalité de répondre concrètement aux besoins de sa population aînée, en soutenant les organismes qui œuvrent quotidiennement pour améliorer leur qualité de vie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Diane Jacob

QUE la Municipalité de Hérouxville est fière de soutenir cette initiative et souhaite vivement sa réalisation !

– Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères) –

08 Sollicitation d’achat de calendriers historiques 2026

2025-06-106

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu que la Municipalité de Hérouxville ne participe pas à la campagne du calendrier historique de 2026.

– Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères) –

09 Questions

Aucune question

23 Levée de la séance

2025-06-107

Proposé par : Mme Helene Gilbert

QUE la séance soit levée à 16 h 35.

- Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)